RCS : LAVAL
Code greffe : 5301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 00514
Numéro SIREN : 525 304 911
Nom ou dénomination : ABC METALLERIE

Ce dépôt a été enregistré le 16/02/2024 sous le numéro de dépôt 708

Siège social : MAYENNE - Z.A. de l'Huilerie - 142, rue Thomas A. Édison - BP 40074
53102 MAYENNE CEDEX - Tél. 02 43 00 45 44
E-mail : accueil.mayenne@sodefi-audit.fr

Thierry MARTEAU
Sylvie LESTIC
Commissaires aux Comptes
Experts comptables

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la SARL ABC METALLERIE en SAS ABC METALLERIE

SARL ABC METALLERIE
Siège social : ZA des Mesliers – 53320 SAINT CYR LE GRAVELAIS

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la SARL ABC METALLERIE en SAS ABC METALLERIE

A l'associé unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application de l'article L. 224-3 du même code par décision prise en assemblée générale en date du 30 janvier 2024, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;

- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse est la suivante :

- les derniers comptes annuels arrêtés au 31 août 2023 qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un résultat net de 127 303 € et des capitaux propres de 317 286 € ;

- les éléments collectés après la date de clôture montrent des résultats à venir sur les mêmes bases que le dernier exercice.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments significatifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

- à vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

L'absence d'avantages particuliers stipulée n'appelle pas d'observation de notre part.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Mayenne
Le 5 février 2024.

Le Commissaire aux comptes et à la transformation
Membre de la Compagnie Régionale d'Ouest-Atlantique